

Mme AUDOUIN, présidente du CA, ouvre le Conseil à 18h10, le quorum est atteint avec 14 personnes présentes.

Le secrétaire de séance est Mme BOUTEILLER, professeure au sein du collège.

Signature du secrétaire de séance :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bouteiller', written over a horizontal line.

Signature de Mme La Présidente, la Principale :

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Mme Audouin', written above a circular official stamp. The stamp contains the text 'COLLÈGE JACQUES PRÉVERT PONTVALLAIN' around the perimeter and 'La Principale' in the center. A large, thin black line is drawn across the stamp.

Jacques
Prevent
*



Désignation du secrétaire de séance

C.A. du 22/09	→ Parents d'élèves
C.A. du 08/11	→ Enseignants (Installation)
C.A. du 24/11	→ Administration (Budget)
C.A. du 7/02	→ Enseignants (DGH)
C.A. du 4/04	→ Administration (Compte financier)
C.A. du 29/06	→ Parents d'élèves (Bilan)
C.A. de sept 2023	→ Administration (Rentrée)

Approbations	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
<p><u>Approbation PV dernier CA (24/11/2022)</u></p> <hr/>			
<p style="text-align: right;"><i>Vote</i></p>			

Le PV du dernier CA est adopté

Nombre de votants :

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Commentaire :Néant

Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
------------------------	-----------------------	--------------------

Modification du Calendrier Annuel

PORTES OUVERTES


Initialement programmée au vendredi 3/03/2023, les portes ouvertes sont déplacées au **vendredi 10/03/2023**.

L'horaire reste inchangé : **17h30-20h**.

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET Blanc

Initialement programmé les jeudi 23 et vendredi 24 mars, le DNB blanc des élèves de 3èmes est déplacé aux

lundi 27 et mardi 28 mars 2023.



Mme AUBRY, gestionnaire du collège, arrive à 18h15. (15 présents)

Mme AUDOUIN propose au vote des modifications de calendrier :

- Les portes ouvertes sont déplacées du 03/03/2023 au 10/03/2023 avec des horaires inchangés (17h30 – 20h)
- Le diplôme du Brevet Blanc initialement prévu le jeudi et vendredi 23 et 24 mars est déplacé au lundi 27 et mardi 28 mars 2023.

Nombre de votants : 15


Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--	------------------------	-----------------------	--------------------

Soutenance DNB: Grille de notation

DIPLÔME NATIONAL DU BREVET :
26 et 27 juin 2023
quelques rappels.

Grille indicative de critères
d'évaluation de l'épreuve **orale** de
soutenance



M. BOUSSARD, conseiller départemental, arrive à 18h19. (16 présents)

Mme AUDOUIN présente la nouvelle grille de notation pour la soutenance orale du DNB. Elle rappelle la date de soutenance : le 8 juin 2023.

Une professeure de Français, présente pédagogiquement la grille utilisée aussi pour l'évaluation de l'oral de stage.

Mme AUDOUIN propose au vote cette nouvelle grille.

Nombre de votants : 16

Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

Questions Pédagogiques Questions Financières Questions diverses

Structure anticipée pour la rentrée 2023

A la rentrée 2022, nous attendons 332 élèves


Niveau	Effectifs	Divisions	Effectifs Moyens
6	77 dont 1 ULIS	3	25/26
5	86 dont 4 ULIS	3	28/29
4	84 dont 5 ULIS	3	28
3	85 dont 3 ULIS	3	28/29
	332	12	

INFO

Mme AUDOUIN Présente la structure anticipée avec les effectifs élèves et le nombre de divisions. Elle indique une erreur de date dans la diapositive : nous parlons bien de la rentrée 2023 et non 2022.

	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
--	------------------------	-----------------------	--------------------

Dotation Horaire Globale Rentrée 2023



La dotation horaire globale attribuée au collège s'élève à :

359 Heures Postes
18 Heures Supplémentaires Annuelles

Le tableau ventilé finement sera présenté en juin.

Mme AUDOUIN Présente la Dotation Horaire Globale pour la rentrée 2023. (359 heures postes et 18 heures supplémentaires annuelles)

Elle ajoute que la ventilation fine sera présentée en juin.

Les IMP, indemnités pour des missions supplémentaires, seront attribuées plus tard.

Un représentant des élèves, demande quelle était la dotation horaire de cette année. Mme AUDOUIN explique que les moyens seront inférieurs de 29 heures (26h poste +3h d'autonomie) par rapport à cette année du fait de la perte d'une division. Perte de division engendrée par un nombre d'élèves moins important.

Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
---------------------------	--------------------------	-----------------------

Principes de répartition de la dotation Horaire Globale Rentrée 2023

- Maintien du bilangue Allemand 3h
- Maintien de l'enseignement de la LCA (latin)(1h en 5^{ème} et 1h en 4^{ème} et 3^{ème}).
- Maintien de l'enseignement de la LCE (Espagnol)(1h en 4^{ème} et 3^{ème}).
- Maintien 1h Chorale et 2 h Atelier plastique
- Soutien ULIS 2h hebdomadaires
- Association Sportive

Mme AUDOUIN présente les principes de répartition de la Dotation Horaire Globale de la rentrée 2023, en incluant autant que possible les nouveaux dispositifs suite aux annonces gouvernementales.

	Questions Pédagogiques	Questions Financières	Questions diverses
<h2>Principes de répartition de la dotation Horaire Globale Rentrée 2023</h2>			
<p>Niveau 6^{ème}:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1h de consolidation ou d'approfondissement en sessions et inter-classes <p>Restent en suspend:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dédoublement ou co-animation en mathématiques et français 1h par quinzaine • Organisation du pôle « sciences » • Participation de professeurs des écoles volontaires <p>Niveau 5^{ème}: Dégrouper Sciences et Arts Plastiques,</p> <p>Niveau 3^{ème}: Dédoublement ou co-animation en mathématiques et français 1h par quinzaine</p> <p>Les choix pédagogiques de répartition des moyens en concertation avec les équipes enseignantes.</p>			

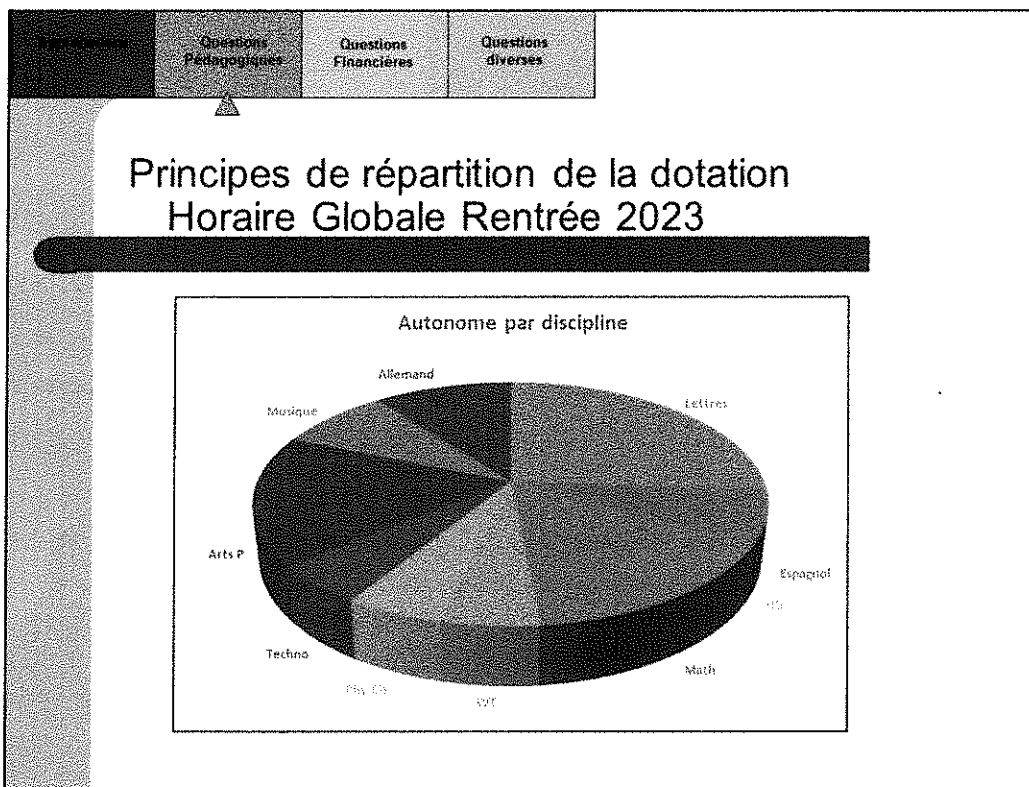
Mme AUDOUIN explique que actuellement nous n'avons pas les textes officiels sur la prochaine réforme. La seule annonce officielle est qu'il y aura du renforcement ou de la consolidation en mathématiques et en français sur le niveau de 6^{ème}.

L'absence de textes officiels ou de toutes les informations ne permet pas de répartir finement la dotation actuellement.

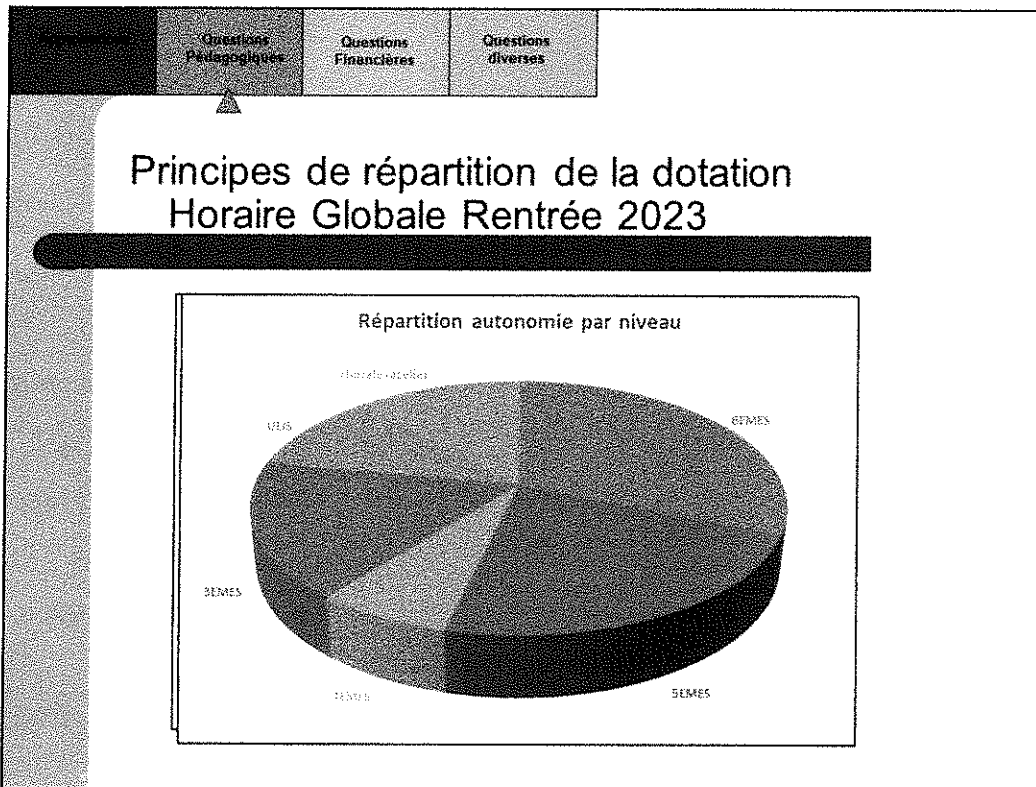
Un professeur précise qu'il y aura une différence évidente entre ce qui est dit dans la presse et ce que les parents imaginent par rapport à l'organisation de cette heure de renforcement ou de consolidation.

Un autre professeur précise que les annonces du gouvernement sont d'abord sorties dans la presse. Les professeurs ont donc été mis au courant en même temps que la population.

Il précise et souligne que les effectifs des différentes options peuvent changer en partie en juin en fonction de la répartition de la DHG.



Mme AUDOUIN présente également la répartition des heures d'autonomie de l'établissement par discipline et par niveau.



Mme AUDOUIN présente également la répartition des heures d'autonomie de l'établissement par discipline et par niveau.

Création des BMP

INFO

TRM prévisionnel (L2)

	Moyens provisoires				Moyens provisoires				Créations intég.	Suppression	NP	HSA
	Desoins	MP arab	DIFF	CSD (h)	AAA	CSD (h)	BMP (h)	Stp				
LETT MOD	59	54	5								54	5
LETT CLASS	0	0	0								0	0
ALLEMAND	10,5	0	10,5								10,5	0
ANGLAIS	39	27	12								39	0
ESPAGNOL	24,9	12	6,5								21	1,5
HIST GEO	37,5	33	4,5								33	4,5
MATHEM	49,5	36	13,5								47,5	2
PHYS CHIM	19	19	0								19	0
SVT	19	19	0								19	0
TECHNO	18	18	0								18	0
ARTS PLA	18	18	0								18	0
MUSIQUE	14,4	14,4	0								14,4	0
EPS	45	40	5								41	4
TOTAL	353,4	293,4	59								317,4	36

Doit être à : 39

Acronymes :

- CSD : Complément de service donné
- CSR : Complément de service reçu
- BMP : Bloc de moyens provisoires
- Stp : Prognostic pour être demandé
- NP : Heures poste
- HSA : Heures Supplémentaires Année
- HSE : Heures Supplémentaires Effectives
- NMP : Indemnités pour Missions Particulières

Coût :

ULIS				21
------	--	--	--	----

Dotation : 359 18

RESTE : 0,6 2

Moyens restant à c : 216

Vote

Mme AUDOUIN présente un tableau de répartition des moyens prévisionnel afin de proposer au vote la non-création ou non-suppression de postes pour la rentrée 2023.

Elle précise que les nouveaux dispositifs ne changent en rien la non-création ou la non-suppression des postes.

Elle propose également au vote la création des BMP. La ventilation fine avec les ajustements nécessaires se fera au CA de juin 2023.

Les personnels enseignants présentent une motion en rapport avec la suppression de la TECHNOLOGIE en 6ème. Un professeur lit la motion. L'ensemble des professeurs expriment leurs inquiétudes quant aux textes officiels qui se font toujours attendre et aux conséquences que cela aura sur la DHG. Ils s'inquiètent également des impacts que cela aura sur le programme de sciences pour la rentrée 2023, notamment à cause du faible délai pour mettre en œuvre les éventuelles nouvelles dispositions du programme, engendrées par la suppression de la TECHNOLOGIE.

Vote de la non suppression et non création de poste d'enseignement au collège pour la rentrée 2023 Nombre de votants : 16

Pour : 16


Contre : 0 Abstention : 0

Vote de la création des BMP (cf tableau) avec un vote de la ventilation fine au CA de juin 2023 incluant les ajustements nécessaires sur les BMP est adopté avec :

Nombre de votants : 16

Pour : 11


Contre : 3 Abstention : 2

Approbations	Questions administratives / pédagogiques	Questions financières	Questions diverses	
--------------	--	-----------------------	--------------------	---

Conventions

Le chef d'Etablissement demande l'autorisation au CA de signer les conventions et contrats suivants :

- Homogène LGBT – 50€
- Communauté de communes sud Sarthe : Service réseau de lecture publique
- Adhésion groupement d'achat des produits d'entretien avec le Département 72 pour une durée de 4 ans



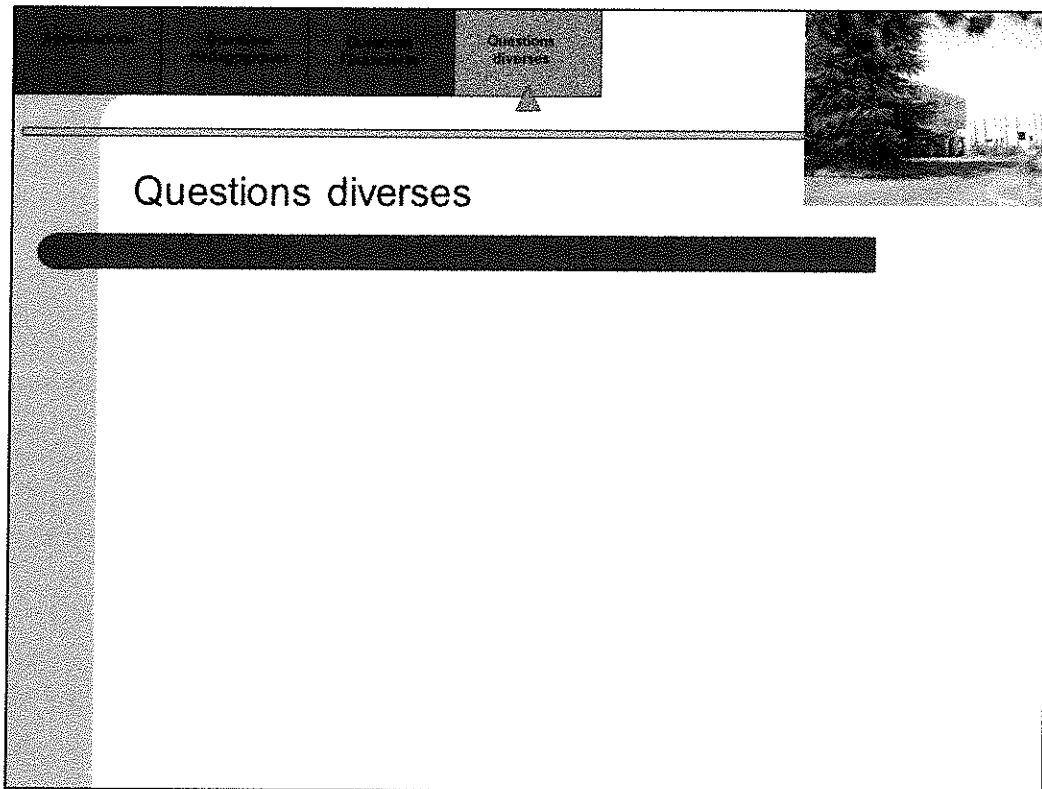
Mme AUBRY présente 3 conventions à signer avec différents partenaires. Une de ces conventions étant en lien avec des interventions sur la sexualité, une professeure précise que l'éducation à la sexualité est proposée sur tous les niveaux au collège (6^e, 5^e, 4^e et 3^e)

Mme AUDOUIN propose un vote unique sur l'ensemble de ces 3 conventions.

Nombre de votants : 16

Pour : 16 Contre : 0

Abstention : 0








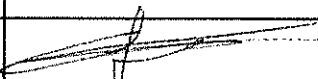
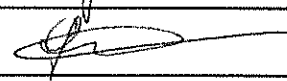
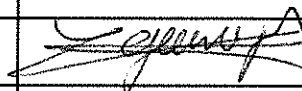

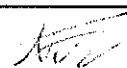
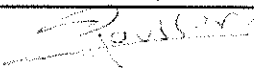
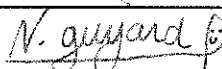
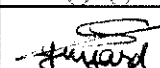

Commentaire :

Pas de questions diverses déposées

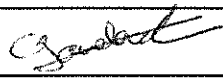
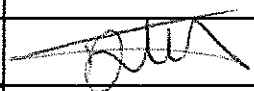
Fermeture du conseil d'administration à 19h15

CONSEIL D'ADMINISTRATION 07 02 2023

Membres du Conseil d'administration

Titre	Nom	Prénom	Statut	Emargement
Madame	AUDOUIN	Sophie	principale	
Madame	AUBRY	Claire	gestionnaire	
Madame	BARBOT	Amandine	CPE	
Monsieur	IZAUTE	Hubert	enseignant	
Madame	MOREAU	Stéphanie	enseignante	
Madame	LOPEZ	Delphine	enseignante	
Monsieur	CHARPENTIER	Yohan	enseignant	
Madame	BOUTEILLER	Isabelle	enseignante	
Monsieur	LUSSEAU	Nicolas	enseignant	
Madame	LEGROS	Carole	ATP	excuse
Madame	LENAIN	Laetitia	ATP	
Monsieur	LEJEUNE	Jean Luc	parent d'élève	
Madame	GENESLAY	Aurore	parent d'élève	
Madame	LEGUILLON	Graziella	parent d'élève	
Madame	LAUNAY BEAUPIED	Blandine	parent d'élève	
Monsieur	FERRON	Mark	parent d'élève	
Madame	POUSSIN	Noémie	parent d'élève	
Monsieur	GUYARD	Nino	élève	
Madame	GUYARD	Saloua	élève	
Monsieur	BOUSSARD	François	conseiller départemental	excuse 
Madame	LECOR	Brigitte	conseillère départementale	excuse
Madame	CHARRIER	Nadège	représentante mairie Pontvallain	

Membres autorisés à assister au Conseil d'administration à titre consultatif :

Titre	Nom	Prénom	Statut	Emargement
Monsieur	SAINT-POL	Hervé	agent comptable	
Madame	LEGOURRIEREC	Valérie	enseignante suppléante	
Madame	GOUDARD	Catherine	enseignante suppléante	
Madame	LE DISQUET	Sylvie	AESH suppléante	
Mme	COCHET	Gaëlle	AED suppléante	
Madame	COULON	Anne	enseignante suppléante	
Madame	REILLON	Margaux	enseignante suppléante	
Madame	BIGOT	Jessica	parent d'élève suppléante	
Madame	POISSON	Maud	parent d'élève suppléante	
Madame	LAURENT	Séverine	parent d'élève suppléante	
Madame	LEMOINE	Emilie	parent d'élève suppléante	
Madame	POIRIER	Jade	élève déléguée suppléante	
Madame	HEMON	Clémentine	élève déléguée suppléante	
Madame	DELAHAYE	Delphine	conseillère départementale suppléante	
Madame	BROSSET	Marie-Pierre	conseillère départementale suppléante	
Madame	PIRON	Aurélie	représentante mairie Pontvallain suppléante	

Motion contre la suppression de la Technologie en Sixième
Conseil d'administration du collège Jacques Prévert de Pontvallain
le 7 février 2023

Le ministre a annoncé par voie de presse le 12 janvier 2023, son intention de supprimer l'enseignement de technologie en classe de Sixième à la rentrée 2023. Cette décision est à la fois incompréhensible et inacceptable.

D'une part, elle retirerait aux élèves la possibilité de découvrir dès la Sixième une nouvelle matière qui apporte entre autre, une meilleure compréhension du monde qui les entoure.

D'autre part, que deviendrait le programme « sciences » en Sixième ? En effet, l'équipe de sciences de notre collège œuvre depuis plusieurs années pour donner du sens à ce programme avec un projet commun aux 3 disciplines. Dans les programmes, il est dit que la technologie « occupe une place essentielle entre les sciences qui constituent un ensemble cohérent de connaissances ».

Le choix du ministre met clairement en danger les postes de nos collègues de technologie mais il prive également, nos élèves d'une discipline qui a sa place dans l'enseignement du collège et plus généralement, sa place dans une société moderne en constante évolution technologique et numérique.

C'est pourquoi nous nous opposons fermement à la suppression de la technologie en Sixième et rappelons qu'aucun texte réglementaire ne le permet.

L'équipe éducative du collège Jacques Prévert